



PRSE | 3

PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT
PAYS DE LA LOIRE

RÉTROSPECTIVE DES ACTIONS 2016-2021



Ensemble, agissons
pour notre environnement
et notre santé

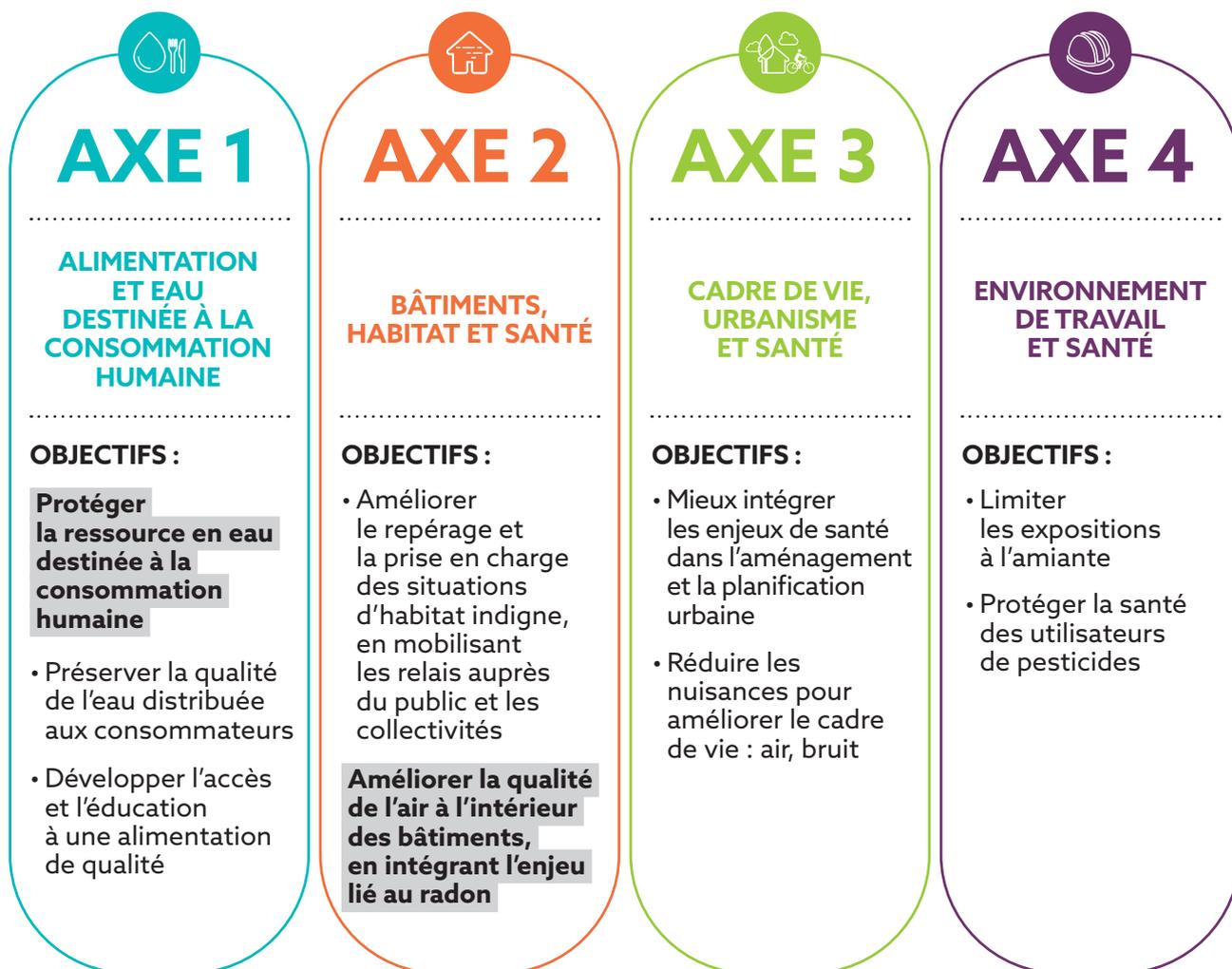
Juin 2022

Le PRSE3, 5 axes stratégiques - 12 objectifs

Le plan régional santé environnement 2016-2021 (PRSE3) a mobilisé de multiples acteurs de tous horizons sur toute sa période.

En déclinaison du plan national PNSE3, il tient compte des spécificités du territoire et s'articule avec les autres plans traitant de l'impact de l'environnement sur la santé.

Il est structuré en 5 axes représentatifs des différents milieux de vie et en 12 objectifs, dont **4 objectifs phares**.



Retour sur les 6 années du PRSE3 en Pays de la Loire

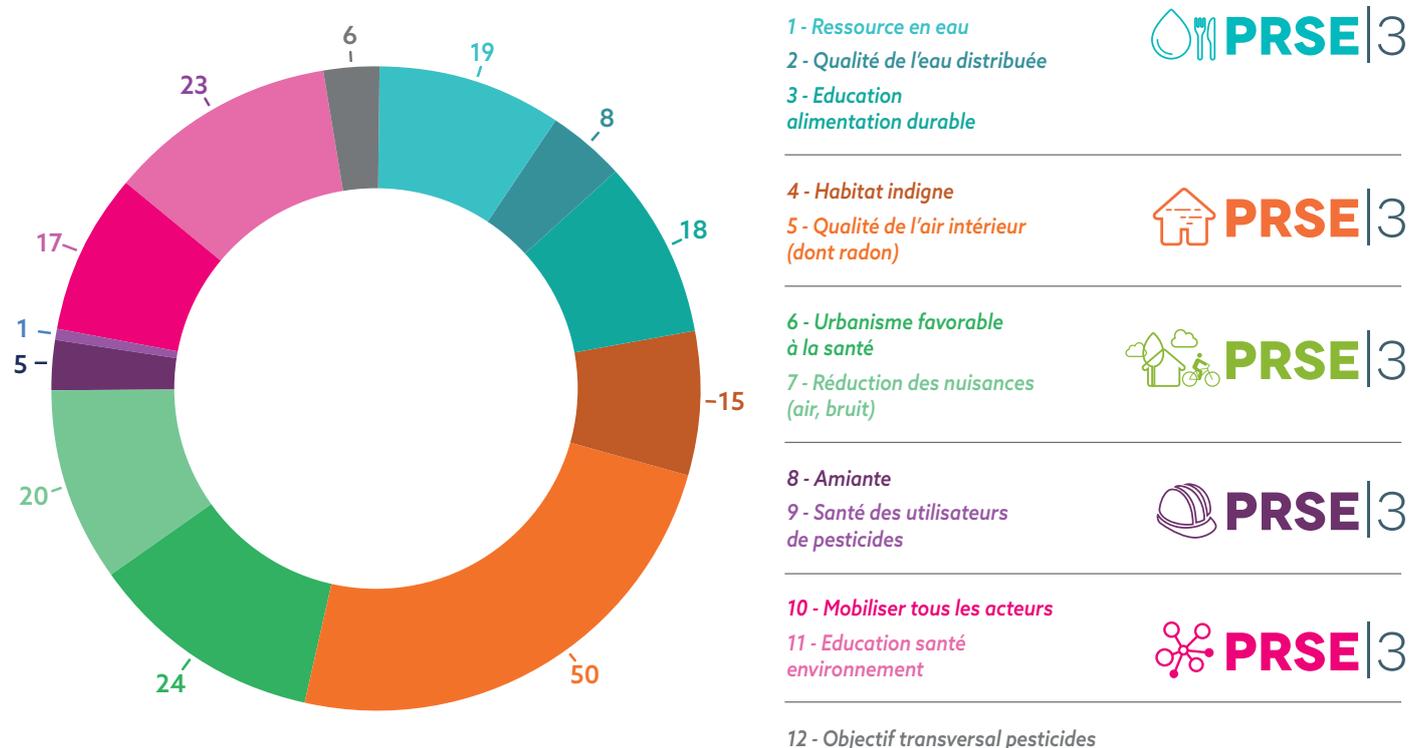
Le plan régional santé environnement des Pays de la Loire (2016 - 2021) arrivé à échéance, les porteurs du plan, préfet, directeur général de l'ARS et présidente du conseil régional, ont réalisé un bilan du PRSE3. 43 structures différentes (associations, collectivités, services de l'État, organisations professionnelles...) ont contribué au bilan au cours de 36 entretiens et via plus de 80 réponses à une enquête en ligne.

Il a permis d'identifier les forces et les réussites du plan mais également d'analyser les leviers pour de futures actions, de caractériser d'éventuelles marges de progression pour leur mise en œuvre.

Le PRSE3 a mobilisé de manière inédite les acteurs de la santé environnementale, à la fois par leur nombre et leur diversité (associations, collectivités territoriales, professionnels de santé, services de l'État et agences, universités...). Le plan a permis d'agir sur un large ensemble de thématiques couvrant notamment l'alimentation, l'eau, les espaces intérieurs, le cadre de vie et l'environnement de travail. Cette mobilisation a permis de renforcer les actions existantes et de donner naissance à une multitude d'actions nouvelles financées tout au long du plan.

Impliquant des acteurs au plus proche du terrain, le plan a soutenu des actions adaptées aux problématiques locales, tout en fédérant les acteurs au sein d'un véritable réseau de la santé environnementale. Forts d'un riche retour d'expérience, les acteurs sont aujourd'hui dans une dynamique d'implication croissante et souhaitent se saisir encore davantage des enjeux à l'avenir.

Les actions du PRSE3 en chiffres, axe par axe - 2016 à 2021



106
actions
programmées

100
nouvelles actions financées
sur les territoires issues des
appels à projets annuels

Plus de
4,8 millions d'euros
pour financer ces actions
entre 2016 et 2021

La dimension fortement transversale de la santé environnementale implique la mobilisation de nombreux acteurs parfois très différents sur le territoire.

Afin de fédérer et de permettre la réalisation d'actions ligériennes, une attention particulière a été donnée à l'animation d'un véritable réseau de la santé environnementale dans la région, en organisant de nombreuses rencontres et journées thématiques mais également avec la création d'un site internet mis à jour régulièrement.

 + d'infos sur www.paysdelaloire.prse.fr

Mobiliser tous les acteurs, en particulier les citoyens, les collectivités et les professionnels de santé sur les enjeux de santé associés à l'environnement

- 2017 ■ Journée eau
- Journée périnatalité
- 2018 ■ Journée alimentation
- 2019 ■ Cycle de 5 ateliers de mi-parcours en département
- Journée nanomatériaux en entreprise
- Journée éducation santé environnement
- 2020 ■ Rencontres en visio sur les perturbateurs endocriniens, la qualité de l'air intérieur et le pouvoir d'agir des collectivités
- Cycle de 7 webinaires Urbanisme et Santé
- Webinaire hygiène et Covid
- 2021 ■ Journée pesticides et santé
- Journée alimentation

DES OUTILS POUR ET AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

■ Un 3ème conseiller médical en environnement intérieur (CMEI) en Pays de la Loire (depuis mars 2022) : à terme, 420 patients par an pourront bénéficier de visites à domicile sur prescription médicale pour des conseils sur leur logement en lien avec leur pathologie (allergies...)

■ 6 Pollinariums sentinelles montent la garde ; plus de 13 000 abonnés à www.alertepollens.org

INNOVATION DU PRSE3, LE SITE INTERNET

Le site internet, inauguré en mars 2017, s'est progressivement imposé comme un outil majeur de mise en réseau de la communauté santé environnement. Alimenté régulièrement, il met en avant les actions réalisées, propose une bibliothèque de ressources en santé environnement et recense les nombreux événements du PRSE3 sur les territoires dans son agenda.

+ de 35 700 visites du site de mars 2017 à décembre 2021. Abonnez-vous !

 paysdelaloire.prse.fr



Développer l'éducation autour des enjeux de santé liés à l'environnement

RISQUES AUDITIFS : AGIR DE MANIÈRE TRANSVERSALE

Sur toute la durée du plan, l'ARS et le Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles, relais régional de la structure nationale Agi-son, ont conduit un travail de fond pour informer, former et fédérer les acteurs au moyen d'une coordination permanente des acteurs musicaux sur les risques auditifs : étude exploratoire sur les expositions sonores liées à la pratique musicale en écoles de musique, brochure pour inciter à développer des projets de prévention des risques auditifs, outils pédagogiques, intervention de l'association Audition solidarité dans 16 écoles de musique de la région, temps fort du mois de la gestion sonore : vidéos, spots radios, articles dans les fanzines spécialisés...

Avec plus de 9 masses d'eau sur 10 n'atteignant pas un "bon état écologique", l'ambition est de contribuer à protéger cette ressource vitale, de réduire les pollutions et de préserver la qualité de l'eau distribuée aux consommateurs.

Le plan s'est par ailleurs attaché à améliorer l'accès et l'éducation à une alimentation de qualité.

Protéger la ressource en eau destinée à la consommation humaine

PROTÉGER LES RESSOURCES EN EAU

La dégradation des ressources en eau par les pollutions diffuses, comme les nitrates et les pesticides, affecte la qualité des milieux aquatiques ainsi que l'approvisionnement en eau potable. Elle peut engendrer des situations de dépassement de la limite de qualité de l'eau distribuée, notamment pour les pesticides, sans toutefois nécessiter à ce jour de restriction d'usage de l'eau.

Pour faire face à cet enjeu majeur, l'État et la Région ont élaboré et adopté en 2021, une stratégie régionale pour fédérer et accompagner les Personnes Responsables de la Production et de la Distribution de l'Eau (PRPDE) ainsi que les acteurs des Aires d'Alimentation de Captages (AAC) afin qu'ils mettent en œuvre des plans d'actions ambitieux.

 + d'infos sur www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

UN OUTIL DE DATAVISUALISATION DES PESTICIDES DANS L'EAU

Afin de permettre un accès facilité aux données issues du suivi des pesticides dans les cours d'eau, la DREAL a développé un outil permettant leur visualisation cartographique ainsi que le suivi de l'évolution des molécules retrouvées, leur quantification et leur cumul. La DREAL a également mis en ligne un site internet regroupant l'ensemble des informations produites ou valorisées dans le domaine de l'eau. Celles-ci proviennent des différents suivis environnementaux et sanitaires réalisés, tant au niveau des eaux superficielles que des eaux souterraines, par l'agence de l'eau Loire Bretagne (AELB), le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et l'ARS.

 + d'infos sur www.datalabeau.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr

Préserver la qualité de l'eau distribuée aux consommateurs

PLANS DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DANS LE DOMAINE DE L'EAU (PGSSE)

La démarche PGSSE s'appuie sur une approche globale de sécurité sanitaire, basée sur les principes d'évaluation et de gestion des risques sur l'ensemble de la chaîne de production et de distribution de l'eau destinée à la consommation humaine. C'est une démarche préventive et d'amélioration continue basée sur l'évaluation et la gestion des risques qui s'inscrit dans le temps. Avec l'appui de l'OIEau, **l'ARS a proposé à 42 collectivités volontaires des temps de formations, ateliers et accompagnement à la mise en place de cette démarche. Quelques collectivités se sont engagées dans la démarche depuis.**

Développer l'accès et l'éducation à une alimentation de qualité

UNE DYNAMIQUE DE SENSIBILISATION ENGAGÉE SUR LA SANTÉ ET L'ALIMENTATION

Co-animés par la DRAAF, le Graine et le Rectorat, des temps d'échanges ont réuni une trentaine d'acteurs sur le sujet et ont permis de faire émerger des actions dans les territoires. La journée régionale « Ensemble éduquons à l'alimentation » en 2021 a été le point d'orgue de la restitution des travaux du groupe.

FORMER LES ACTEURS AUX ENJEUX D'ALIMENTATION DURABLE

Depuis 2018, le groupement des agriculteurs biologiques de Loire-Atlantique (GAB44) a animé un réseau de structures impliquées auprès de jeunes ou de familles, souhaitant monter des projets vers une alimentation durable : formations, outils pédagogiques, partages d'expériences... Parmi les acteurs mobilisés figurent des centres socioculturels, des foyers de jeunes travailleurs, la ligue de l'enseignement, les Francas, des centres communaux d'action sociale (CCAS) ...
105 personnes formées et plusieurs journées d'échanges.

Alors que nous passons la majorité de notre temps dans des espaces clos, il apparaît nécessaire de porter une attention particulière à la qualité de l'air intérieur. Le PRSE3 a ainsi permis d'amplifier la dynamique du plan précédent pour une meilleure prise en compte de la dimension sociale et sanitaire dans la lutte contre l'habitat indigne. Il a également favorisé la mise en place d'actions sur tout le territoire en faveur de la qualité de l'air intérieur dont des actions de mobilisation des gestionnaires d'écoles. Ces objectifs ont aussi tenu compte de la présence de radon, problématique spécifique à la région.

Améliorer le repérage et la prise en charge des situations d'habitat indigne, en mobilisant les relais auprès du public et les collectivités

PRENDRE EN CHARGE DES SITUATIONS D'HABITAT INDIGNE QUI CROISENT DES PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ MENTALE

En lien avec les acteurs des Pôles départementaux de lutte contre l'habitat indigne, Adgesti en Sarthe et Soliha en Vendée, se sont engagés dans un dispositif de prise en charge des situations particulièrement complexes d'incurie. L'analyse de la situation mobilise les professionnels des champs social, sanitaire et du logement pour une réponse adaptée et coordonnée.

68 personnes en difficultés socio-économiques accompagnées en Sarthe (depuis 2018) et 28 en Vendée (depuis juillet 2019).

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER DES LOCATAIRES ET DES PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS EN SITUATION D'HABITAT INDIGNE EN LOIRE-ATLANTIQUE

En partenariat avec la Fondation Abbé Pierre, l'ARS et la DREAL, l'association Consommation Logement, Cadre de Vie (CLCV) accompagne les personnes en situation de mal-logement. L'objectif est d'augmenter le repérage des situations d'habitat indigne ou insalubre et de rendre les habitants acteurs de leur qualité de vie. Cet accompagnement de proximité individualisé spécifique couvre les champs technique, juridique et pédagogique/éducatif.

L'association Consommation Logement, Cadre de Vie (CLCV) représente parfois l'unique interlocuteur pour le foyer avec un suivi de longue durée. Cette action, au-delà de contribuer à l'amélioration de la santé des habitants, permet également de favoriser l'insertion par l'habitat.

 **+ d'infos sur www.paysdelaloire.prse.fr**

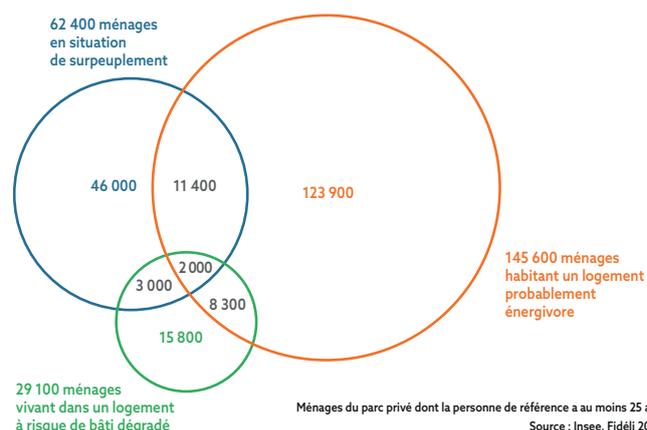
630 personnes accompagnées depuis 2017

CONDUIRE UNE ÉTUDE POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES MÉNAGES TOUCHÉS PAR UN LOGEMENT DÉGRADÉ

Afin de cibler les actions publiques pour soutenir les ménages qui vivent dans des habitats indignes, il est nécessaire de repérer le profil des habitations les plus dégradées et des ménages les plus touchés. Cet état des lieux est le fruit d'un partenariat entre l'Insee, la DREAL, la CAF du Maine-et-Loire et l'ARS. Croisant des données du bâti, du social et de la santé, il a mis en évidence que 210 400 ménages étaient, en 2015, touchés par un logement trop petit ou probablement énergivore ou dégradé.

 **+ d'infos sur www.paysdelaloire.prse.fr**

Répartition des ménages selon trois difficultés de logement dans les Pays de la Loire en 2015



Améliorer la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments, en intégrant l'enjeu lié au radon

4 402

foyers ont bénéficié d'une mesure de radon

567 ont présenté un résultat

> 300 Bq/m³,

seuil défini

par la réglementation pour agir.

LE RADON, UN ENJEU SPÉCIFIQUE EN PAYS DE LA LOIRE

La qualité de l'air intérieur se voit renforcée en Pays de la Loire d'un enjeu régional spécifique : la présence de radon, polluant cancérigène de l'air intérieur émanant du sous-sol. L'ARS, l'ASN, la DREAL, la DREETS et le CEREMA ont orchestré la mobilisation à travers plusieurs réalisations :

- Un guide pour intégrer l'enjeu radon à la formation initiale des professionnels du bâtiment
- Une campagne de communication à destination des acteurs et des citoyens
- Des campagnes de sensibilisation des citoyens à travers des mesures auprès d'habitants volontaires, conduites par plusieurs acteurs du PRSE (UFC Que Choisir, plusieurs CPIE de la région, ville de Nantes).

 + d'infos sur www.paysdelaloire.prse.fr

MATINALES RADON

Organisées par l'ARS, l'ASN, la DREETS et la DREAL, ces demi-journées avaient pour objectifs de dresser le contexte réglementaire pour la gestion du risque radon, notamment pour les établissements recevant du public et d'inciter les collectivités à mettre en place des actions sur leur territoire. 6 matinées radon ont ainsi été organisées entre 2018 et 2021 à Clisson, Mayenne, Lion d'Angers et en visioconférence.



+ de 360
participants
aux matinées
radon

80 structures
impliquées



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DANS LES ÉTABLISSEMENTS ACCUEILLANT DES ENFANTS

Depuis 2016, les CPIE de Sèvre et Bocage et de Mayenne Bas-Maine sensibilisent et accompagnent l'ensemble des acteurs d'établissements (propriétaires, gestionnaires, agents d'entretien, usagers) accueillant des enfants à l'échelle de communes ou de communautés de communes, en lien avec la collectivité.

Par la mise en place de référents « qualité de l'air intérieur », d'échanges collectifs sur la réglementation et les changements de pratiques, ces actions ont permis de faire évoluer les pratiques d'aération, d'aider aux diagnostics des dispositifs de ventilation et d'aération, à la conception de plans d'actions qui ont pu conduire à des évolutions vers des techniques d'entretien avec des produits moins émissifs, voire des travaux sur la ventilation si nécessaire.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELLS DE LA PÉRINATALITÉ DANS LEUR DÉMARCHE EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ DE LA FEMME ENCEINTE ET DU JEUNE ENFANT

Les expositions environnementales dès le plus jeune âge sont un enjeu pour la santé de l'enfant et du futur adulte. En partenariat, l'ARS et la Mutualité Française Pays de la Loire ont donc initié une dynamique régionale en direction des professionnels de la périnatalité. Elle a rencontré un vif intérêt auprès de professionnels de la périnatalité et de la petite enfance :

■ 72 professionnels ont participé aux formations Nesting de WECF ou FEES entre 2019 et 2021

- 4 PMI développent des actions vers les assistantes maternelles, les parents ou les établissements d'accueil du jeune enfant
- 12 maternités se sont engagées en 2020 pour un plan d'actions au sein de leur structure (formation des professionnels, achats exemplaires, alternatives aux produits chimiques pour le lavage des sols, conseils aux parents...).

Au delà des espaces clos, la santé est influencée par un nombre important de facteurs liés aux espaces urbains et ruraux où les populations évoluent. Les espaces de vie sociale, les mobilités, les pollutions extérieures, la présence de la nature sont autant de facteurs liés à l'aménagement des territoires qui influencent la santé physique et mentale des habitants.

Le plan s'est donc attaché à organiser et promouvoir des actions pour un urbanisme favorable à la santé, avec une attention particulière portée aux pollutions de l'air et aux nuisances sonores.

Mieux intégrer les enjeux de santé dans l'aménagement et la planification urbaine

ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS DANS DES DÉMARCHES POUR UN URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ

Les collectivités, au cœur des politiques d'aménagement du territoire, disposent de leviers importants pour faire évoluer les projets, en lien avec les habitants, pour un cadre de vie plus favorable au bien-être et à la santé. Le PRSE a permis l'accompagnement de démarches « pilote » d'urbanisme favorable à la santé portées par des collectivités à différentes échelles, par exemple :

- La révision en cours du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays du Mans (SCoT) qui place la santé comme fil conducteur et interroge, dans un cadre partenarial, un ensemble de déterminants de la santé (physiques, socio-économiques) pour lesquels le SCoT dispose de leviers
- L'intégration de l'enjeu de santé dans le projet d'aménagement public « Confluences 2030 » porté par Redon Agglomération (environnement physique, espaces publics, volet santé du plan guide, etc.)
- Les réflexions en cours sur les réaménagements de cours d'écoles qui croisent de nombreux déterminants de la santé (îlots de chaleur, accès à la nature, mobilité, créativité, santé mentale, réussite éducative, etc.), sujets complexes qui nécessitent des échanges croisés entre différents partenaires du PRSE.



UN GUIDE MÉTHODOLOGIQUE « ESPACES VÉGÉTALISÉS URBAINS ET SANTÉ : MESURES ET LEVIERS D'ACTIONS À L'ÉCHELLE DU QUARTIER ».

Ce guide a été élaboré à partir d'études de cas conduites par Agro campus et Plantes et Cités sur des quartiers de la ville d'Angers. Cette étude a permis d'identifier et d'évaluer les liens entre végétal et santé, avec une approche scientifique.

Mettre en évidence ce lien, c'est replacer le végétal au cœur des préoccupations « santé » des territoires ainsi qu'un moyen de justifier et défendre la présence des espaces végétalisés en ville.

 + d'infos sur www.paysdelaloire.prse.fr

COOPÉRATION AU SEIN DU GROUPE DE TRAVAIL URBANISME-CADRE DE VIE ET SANTÉ

Pour accompagner une véritable dynamique ligérienne de l'urbanisme favorable à la santé, un groupe de travail composé d'acteurs divers s'est régulièrement réuni sur la thématique sous le pilotage de l'ARS. Il a permis, en particulier, de :

- Échanger sur des thématiques d'actualités et des retours d'expériences : qualité de l'air et PCAET, développement des mobilités actives, présentations d'outils tels que les évaluations d'impact sur la santé (EIS) appliquées à des projets d'aménagements, etc.
- Produire un référentiel régional "Cadre de vie, urbanisme et santé", sous le pilotage de l'ARS-DREAL, permettant à toute collectivité de disposer de repères pour intégrer les enjeux de santé à ses politiques de planification (SCoT, PLU(i))
- Organiser, avec le soutien du Comité 21, 7 webinaires sur l'urbanisme et la santé et un site web « centre de ressources » dédié à l'urbanisme favorable à la santé : urbanisme-et-sante.org



Réduire les nuisances pour améliorer le cadre de vie : air, bruit

LIMITER LES POLLUTIONS AUX PARTICULES FINES LIÉES À LA COMBUSTION, NOTAMMENT DU BOIS ET DES DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre de déchets verts est à l'origine d'émission de nombreux polluants. Dans le but de réduire le recours à cette pratique interdite pour les particuliers, Sarthe Nature Environnement et France Nature Environnement Pays de la Loire sont intervenus auprès d'élus afin de les informer sur le contexte réglementaire, les dangers et les alternatives possibles.

 + d'infos sur www.paysdelaloire.prse.fr

OPÉRATION S'COOL BUS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ERDRE ET GESVRES

Lancée en 2019, la Semaine marche et vélo à l'école, organisée par la communauté de communes d'Erdre et Gesvres, a mobilisé plus de 1 000 élèves sur la thématique des mobilités en lien avec la santé et l'environnement. La communauté de communes a notamment présenté et testé un mode de ramassage scolaire à vélo collectif auprès d'écoles du territoire et animé des ateliers sur la sécurité routière et le vélo à l'ensemble des classes des trois écoles participantes. 300 enfants ont pu bénéficier de ce dispositif au cours de la semaine dédiée. Ludiques et pédagogiques, les actions mises en place ont montré qu'il existe des alternatives à la voiture pour se déplacer en conciliant la préservation de l'environnement et le bénéfice pour la santé.



Deux thématiques ont été identifiées comme prioritaires pour le PRSE en lien avec le plan régional santé travail (PRST3) : l'amiante et la protection de la santé des utilisateurs de pesticides.

Limiter les expositions à l'amiante

PRÉVENIR LE RISQUE D'EXPOSITION À L'AMIANTE ET VALORISER LE SAVOIR-FAIRE DES ENTREPRISES

L'amiante constitue un problème majeur de santé environnementale au travail. Interdit en France depuis le 1er janvier 1997, il reste présent dans de nombreux bâtiments et équipements.

- Un groupe de travail régional animé par la DREETS et ses partenaires (CARSAT, OPPBTP, DREAL, ARS et la gendarmerie) a défini une organisation interne de gestion de crise pour différentes situations génératrices d'exposition à l'amiante
- L'association CAP AMIANTE a pour objectif de valoriser les savoir-faire des entreprises de la région des Pays de la Loire autour de l'amiante. Elle a conduit de nombreuses actions de sensibilisation des professionnels et des donneurs d'ordres depuis 2017

Près de 800 interventions de contrôle d'opérations amiante de l'inspection du travail en 2021



Une attention particulière portée aux nouveaux enjeux : en 2019, la DREETS et la DREAL ont rassemblé une centaine de participants autour d'un colloque sur les nanomatériaux en entreprise.

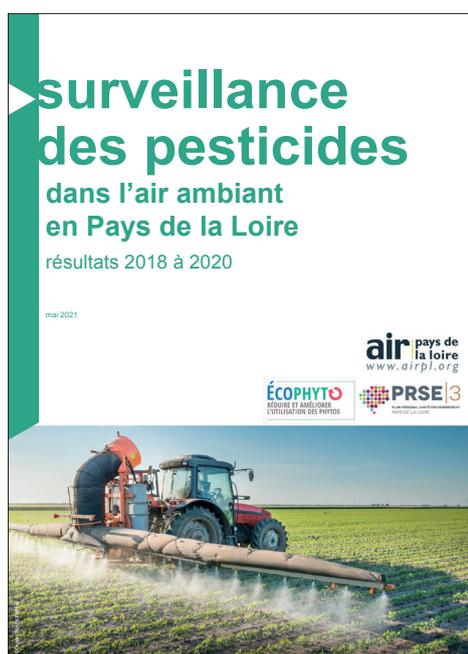
Protéger la santé des utilisateurs de pesticides

PLAN ÉCOPHYTO II+

La réduction de l'usage des produits phytopharmaceutiques constitue une attente forte et une nécessité pour préserver notre santé et la biodiversité. Le plan Écophyto II+ apporte une nouvelle impulsion pour atteindre l'objectif de réduction de 50% d'ici 2025. En région, une interface a été mise en place entre le plan Écophyto PDL et le PRSE 3 en vue de renforcer la composante santé en terme de connaissance et de réduction des expositions. Elle s'est notamment traduite par des sensibilisations auprès de professionnels de santé ou encore l'initiation d'un suivi des pesticides dans l'air, ...

Les Pays de la Loire regroupent une grande diversité de productions végétales et animales. Tant du point de vue environnemental que de la santé, la réduction des usages, la limitation de l'impact des produits phytosanitaires et la surveillance de leur présence dans l'eau et l'air constituent ainsi des sujets majeurs.

Limiter la présence de pesticides dans l'eau et l'air et leur impact sur la santé



SURVEILLANCE DES NIVEAUX DE PESTICIDES DANS L'AIR SUR 5 SITES DE MESURES

Depuis 2018, grâce à l'implantation de plusieurs stations de mesure sur le territoire, Air Pays de la Loire surveille les niveaux de pesticides dans l'air de la région. Initiées dans le cadre de la campagne nationale exploratoire de surveillance des pesticides dans l'air ambiant, puis prolongées à l'échelle régionale dans le cadre d'une convention ARS, DREAL, DRAAF, Air Pays de la Loire, ces mesures ont permis de mettre en évidence les résultats suivants :

- Sur les 76 substances actives recherchées, 49 retrouvées dans l'air au moins une fois
- Des concentrations moyennes tous pesticides confondus plus élevées sur les sites implantés à proximité de zones de grandes cultures
- Une prépondérance des herbicides dans l'air, accentuée sur les sites de "grandes cultures", notamment en automne du fait du désherbage des céréales d'hiver
- Des fongicides retrouvés essentiellement au printemps, et des insecticides, très minoritaires, mais présents tout au long de l'année.

UN GUICHET UNIQUE PHYTOSIGNAL POUR RECUEILLIR ET PRENDRE EN CHARGE DES SIGNALEMENTS LIÉS À DES ÉPANDAGES DE PESTICIDES EN PAYS DE LA LOIRE

Afin de permettre la collecte des demandes d'information, des plaintes et des simples déclarations d'un événement, un guichet unique Phytosignal a été mis en place. Ces signalements peuvent provenir de particuliers, de collectivités, de responsables d'établissement recevant du public, d'associations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs, de la profession agricole ou de services de l'État. Les missions du guichet unique ont été confiées par la DRAAF, l'ARS et la DREAL à POLLENIZ, association reconnue à vocation sanitaire dans le domaine du végétal en Pays de la Loire. Phytosignal permet de mieux appréhender les situations d'épandage, agricole ou non agricole, de produits phytosanitaires ou de biocides, avec des atteintes observées à l'environnement ou des effets aigus constatés sur la santé et d'y apporter une réponse coordonnée.

40 signalements traités en 2021, dont **75%** en lien avec des usages agricoles.

PESTICIDES ET SANTÉ, UN ENJEU D'INFORMATION : UNE JOURNÉE RÉGIONALE EN DÉCEMBRE 2021 EN PRÉSENCE DE L'ANSES, SANTÉ PUBLIQUE FRANCE ET L'INSERM

« Pesticides et santé, les usages et les expositions : connaissances et pistes pour agir », tel était l'intitulé de la journée organisée à Angers par le GRAINE Pays de la Loire en partenariat avec la DREAL, l'ARS et la DRAAF des Pays de la Loire, dans le cadre du PRSE 3.

Au programme : une conférence, une table ronde et des ateliers pour faire le point sur ce que l'on sait du lien entre pesticides et santé avec, même s'il reste des zones d'ombre, la volonté d'agir pour réduire les risques.

🌐 **Interventions à visionner sur www.paysdelaloire.prse.fr**

Bilan participatif : le regard des acteurs du PRSE3

LE PRSE3, UN PLAN EN FAVEUR DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE DE TOUS LES LIGÉRIENS

- Des métropoles, zone urbaines, zones rurales : tout le territoire des Pays de la Loire a bénéficié des actions du PRSE3, réparties sur l'ensemble de la région
- Une diversité d'acteurs impliqués inédite : associations, institutions, établissements, collectivités territoriales se sont mobilisés pour faire progresser la santé environnementale
- Un site internet au centre de la communication du PRSE3 : lancé en 2017 et régulièrement mis à jour, le site internet constitue maintenant une ressource centrale pour les acteurs de la santé environnement des Pays de la Loire
- Un financement centralisé : le financement des actions par un appel à projets commun à 5 structures a favorisé l'engagement de nouveaux acteurs et encouragé les acteurs déjà impliqués
- Des rendez-vous thématiques en région : les événements régionaux et départementaux organisés tout au long du PRSE3 par les porteurs et leurs partenaires ont permis de mettre en réseau les acteurs, d'accroître l'acculturation et de favoriser le partage d'expérience
- Des acteurs investis et convaincus : une large majorité des acteurs impliqués sur le PRSE3 souhaitent s'engager au même niveau ou davantage sur le prochain plan, le PRSE4

RENFORCER LE PRSE, CLÉ DE VOÛTE DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE EN PAYS DE LA LOIRE

- Des rencontres et rendez-vous plus fréquents : de nombreux acteurs, prêts à s'engager plus loin dans le plan, souhaitent multiplier les opportunités de rencontre et de partage autour des problématiques de santé environnementale du territoire (rendez-vous bi-annuels, etc.)
- Une gouvernance plus participative : les acteurs non-institutionnels souhaitent prendre part plus régulièrement à des rendez-vous de gouvernance
- Le renforcement du portage : le portage politique du plan pourrait être renforcé
- Une catégorisation des actions simplifiée : de nombreux participants au plan souhaitent une clarification entre actions institutionnelles et actions financées par le plan
- L'intégration de nouveaux sujets : pour rester au cœur des préoccupations des ligériens, le prochain plan pourrait intégrer de nouvelles thématiques (changement climatique, biodiversité, nanoparticules, ondes électromagnétiques, ...)
- La généralisation des groupes de travail : appréciés par les acteurs, les groupes de travail thématiques pourraient être étendus et rationalisés sur l'ensemble du plan
- Un suivi des actions rapproché : pour permettre un accompagnement renforcé, le suivi des actions pourrait être plus régulier, territorialisé et impliquer plus largement les institutions porteuses du plan
- Une communication grand public : après une communication réussie tournée vers les acteurs, le plan et ses actions peuvent gagner à être davantage connus du grand public

Perspectives

LE PRSE4

Après un PRSE3 regroupant une diversité d'acteurs, l'heure est à la préparation du prochain plan, le PRSE4. En étroite articulation avec le plan régional de santé, le PRSE4 devra capitaliser sur les avancées et forces du PRSE3 en intégrant :

- Les orientations et actions du plan national santé environnement (PNSE4) de portée régionale ou locale, et l'approche « Une seule santé »
- Les spécificités et enjeux du territoire ligérien
- Les actions marquantes du PRSE3 à poursuivre
- La mobilisation des acteurs qui sera en premier lieu recherchée à l'occasion d'un cycle d'ateliers dans les territoires de la région.



Retrouvez toutes les informations relatives
au PRSE Pays de la Loire
sur le site www.paysdelaloire.prse.fr

